

Plaidoyer pour une laïcité authentique

DANIEL BARIL ET YVAN LAMONDE, *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques*, Québec, PUL, 2013, 174 pages

Louis Perron

Volume 8, Number 3, Summer 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71922ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Perron, L. (2014). Review of [Plaidoyer pour une laïcité authentique / DANIEL BARIL ET YVAN LAMONDE, *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques*, Québec, PUL, 2013, 174 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(3), 17–17.

PLAIDOYER POUR UNE LAÏCITÉ AUTHENTIQUE

Louis Perron

Vice-doyen, Université Saint-Paul

**DANIEL BARIL ET YVAN LAMONDE
POUR UNE RECONNAISSANCE
DE LA LAÏCITÉ AU QUÉBEC.
ENJEUX PHILOSOPHIQUES,
POLITIQUES ET JURIDIQUES**
Québec, PUL, 2013, 174 pages

Ce collectif, qui regroupe des défenseurs bien connus de la laïcité, est un vibrant plaidoyer pour la reconnaissance publique d'une laïcité d'inspiration républicaine. Comme son sous-titre l'indique, il entend développer les enjeux à la fois philosophiques, politiques et juridiques du débat. Un colloque des Intellectuels pour la laïcité (IPL), tenu à l'Université de Montréal le 24 avril 2012, est à l'origine de ce livre. Il en regroupe les interventions, auxquelles s'ajoutent quelques contributions postérieures.

La première partie de l'ouvrage traite des questions philosophiques et politiques et s'ouvre avec la Déclaration pour un Québec laïque et pluraliste, paru initialement dans *Le Devoir* du 16 mars 2010. Cette partie regroupe des textes de Djemila Benhabib, d'Henri Peña-Ruiz, de Guy Rocher, de Caroline Beauchamp et de Daniel Baril. Djemila Benhabib, avec sa fougue et sa ferveur habituelles, dénonce l'islamisme politique et plaide pour une perspective laïque et féministe. Son texte fut prononcé lors de la réception du Prix international de la laïcité 2012, décerné par le Comité Laïcité République de France. Le philosophe Henri Peña-Ruiz, auteur des plusieurs ouvrages sur la laïcité, reprend la question à sa racine et présente la laïcité comme expression fondamentale de la liberté et, par conséquent, comme condition essentielle d'humanité. Guy Rocher contextualise le propos en l'inscrivant dans le contexte historico-politique du Québec. Il présente trois types d'arguments pour la laïcité : historique, sociologique et politique. Caroline Beauchamp, pour sa part, argumente en faveur de la laïcité, d'un point de vue juridique. Enfin, le militant laïc bien connu Daniel Baril s'appuie sur des travaux d'anthropologie biologique qui traitent du clivage universel entre le « nous » et « les autres ». Pour surmonter le danger du clivage ethnique, il estime qu'il faut miser sur la laïcité.

La deuxième partie présente des contre-arguments aux thèses de la laïcité ouverte et vise à démontrer les limites de cette position. Dans un texte polémique, le littéraire Bernard Andrès épingle quatre faiblesses argumentatives des tenants de la « laïcité ouverte ». Il s'en prend d'abord à leur présentation caricaturale de la position laïque, questionne ensuite la pertinence de la com-

paraison récurrente entre la France et le Québec à laquelle ils n'ont cessé de recourir et leur ton paternaliste à l'encontre de leurs détracteurs, enfin leur recours à l'instrumentalisation de la laïcité par la droite. Il termine son texte par un détour historique à travers les sermons des premiers évêques et prédicateurs québécois et rappelle l'existence d'une tradition laïque au Québec. De son côté, le sociologue Paul Sabourin montre que la laïcité sans adjectif est mieux à même de favoriser l'ouverture à l'Autre que la « laïcité ouverte » parce qu'elle permet la salutaire prise de distance par rapport à ses convictions personnelles. Cette section se clôt sur un texte de Francine Descarries, sociologue féministe, qui dénonce le sexisme des religions et l'incapacité de la « laïcité ouverte » à promouvoir l'égalité des sexes.

**Ce débat engage des questions
fondamentales, qui touchent à la
mémoire et au rapport au passé, à
l'identité individuelle et collective,
à l'immigration et aux modalités
d'accueil et d'intégration sociale.**

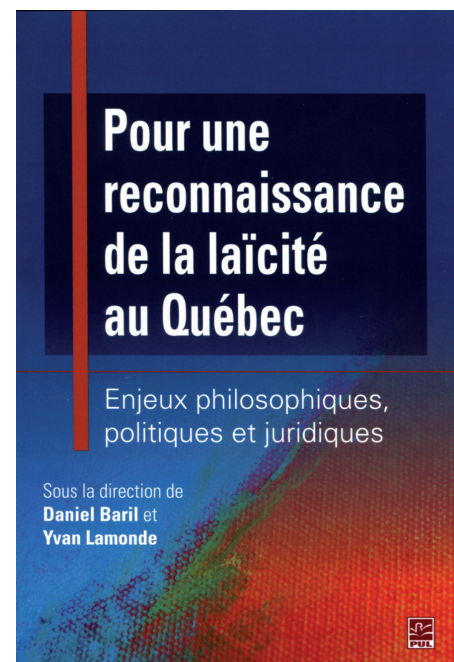
[...]

**Le livre de Baril et Lamonde,
bien construit et composé de
contributions pertinentes habilement
développées, fait désormais partie
des ressources disponibles pour
accomplir cette tâche.**

La troisième partie, que les directeurs de la publication présentent comme la partie la plus novatrice de leur ouvrage, se concentre sur des questions de droit. Daniel Turp plaide pour une charte québécoise de la laïcité et accompagne son article d'un projet de charte tandis que Julie Latour défend la nécessité d'assurer la protection législative de la laïcité.

L'ouvrage fait ressortir plusieurs des lignes de force sous-tendant la position opposée à la « laïcité ouverte » : une certaine conception politique axée sur le républicanisme, une inquiétude face à la montée de l'intégrisme religieux, la prise en compte de la particularité historico-culturelle québécoise, la lutte pour l'égalité des sexes, la critique du multiculturalisme et, bien entendu, une compréhension de la notion même de laïcité comme réalité substantielle.

Composé au moment où le Parti québécois était au pouvoir de façon minoritaire, ce livre entendait dénoncer l'attentisme ainsi que l'immobilisme et soutenir l'action du



gouvernement. On sait la suite des choses. Le débat est à l'évidence cependant loin d'être clos. C'est qu'il s'inscrit dans un débat international qui témoigne de l'évolution de la culture occidentale. Le consensus moderne sur la religion, qui départageait rigoureusement, en principe tout au moins, la sphère publique et la sphère privée est en effet de plus en plus contesté. La sécularisation, dans ses apports comme dans son principe même, est remise en question. Le religieux semble reconquérir une visibilité publique et des esprits religieux comme laïcs sont nombreux à revendiquer une place pour le religieux au sein de l'espace public. Tout semble à nouveau remis en chantier.

Ce débat engage des questions fondamentales, qui touchent à la mémoire et au rapport au passé, à l'identité individuelle et collective, à l'immigration et aux modalités d'accueil et d'intégration sociale. Les modalités du vivre ensemble sont en jeu. Davantage encore, il en va de l'identité de la modernité, de la dynamique même de l'Occident, des rapports entre les cultures et avec le reste du monde. En un mot, du rapport à l'autre.

Le débat actuel oppose deux conceptions irréconciliables. Est-il possible de les surmonter ? Une troisième voie peut-elle être ouverte ? Fernand Dumont, en son temps, parlait d'une nécessaire transcendance collective, sans qu'il fût pour autant possible de la nommer. Plusieurs ont vu et voient encore en l'être humain cette transcendance commune, irréductible autant au religieux qu'à un sécularisme athée. L'expression de « transcendance dans l'immanence », empruntée à la philosophie de Husserl, est proposée par quelques-uns comme manière de préciser cette transcendance anthropologique propre aux Modernes.

Beaucoup de réflexion reste à faire pour clarifier les enjeux et dégager des pistes d'avenir constructives. Le livre de Baril et Lamonde, bien construit et composé de contributions pertinentes habilement développées, fait désormais partie des ressources disponibles pour accomplir cette tâche. ♦